

Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2024 – Commune de Rivaz réseau de distribution.
Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau de la Commune de Rivaz est fournie par la Commune de Chexbres. Cette eau provient notamment de deux sources naturelles situées sur le territoire de la Commune de Puidoux mais appartenant à la Commune de Chexbres. Elle est complétée par de l'eau fournie par la Commune de Lausanne.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée dans le réseau de Rivaz.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte 2 prélèvements par année effectués par notre service des eaux.

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques (*ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution*)

Aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques (y compris micropolluants) analysés n'est à signaler.

Dureté totale moyenne : 26.3 f, soit une eau assez dure

Température moyenne	11.0°C
Calcium	81 mg/l
Magnésium	9.9 mg/l
Sodium	2.8 mg/l

pH	7.6
Chlorures	3.6 mg/l
Nitrates	7.4 mg/l
Sulfates	15 mg/l

Remarques -

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition au 021 946 16 95.

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable dans l'ordre de priorité suivant :

- 1) M. Gérard Chappuis (079 308 08 47) ;
- 2) Municipal remplaçant, M. Christophe Chappuis (078 863 54 11) ;
- 3) Secrétariat municipal, M. Lionel Gfeller (021 946 16 95).